

Chronique historique par Gaston Martel

150
1867 ALMA 2017



Commission de police du Québec
à l'hôtel de Ville d'Alma, avril 1975.
Collection : Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

Les policiers occupent les bureaux de la police

En décembre 1974, les policiers municipaux cessent de travailler et occupent les bureaux de la police. Ils reprochent aux autorités policières leur intransigeance envers les membres du syndicat, leur style d'administration et leurs exigences envers les policiers. Les griefs présentés par le syndicat concernent des billets d'infraction qui auraient été arrangés à l'amiable par la direction, le manque de sécurité en patrouille, le mauvais état de l'équipement, l'antisyndicalisme du département, les exigences de travail, la conception du rôle de policier et le mauvais état des relations humaines.

Devant ce conflit de travail, le conseil municipal proclame sa confiance en l'honnêteté et la compétence des responsables du Service de police. Le conseil mandate la Commission de police du Québec afin de procéder à une étude du Service de police et des incendies de la cité d'Alma. Les audiences se déroulent au printemps suivant et reçoivent une trentaine de témoignages. Le rapport de la Commission de police blâmera collectivement tous les policiers ayant pris part à l'occupation du poste de police et certains policiers, ceux qui ont empêché des officiers de quitter leur bureau lors de l'occupation et de communiquer avec l'extérieur, seront suspendus quelques semaines.

